

Avis adopté

Séance plénière du 13 mai 2025

La montée des eaux dans les Outre-mer : quelles stratégies pour s'adapter ?

Déclaration du groupe des Non-inscrits

A travers l'avis que nous examinons aujourd'hui, ce sont nos littoraux, nos récifs coralliens, nos mangroves, et nos territoires insulaires d'Outre-mer que nous défendons. Ces territoires sont en première ligne face à un enjeu imminent : la montée des eaux. Il ne s'agit plus d'une menace abstraite ou lointaine ; il s'agit dorénavant d'une menace concrète et pressante qui appelle une réponse immédiate, pertinente et structurée.

Nos territoires ultramarins perçoivent déjà les premières secousses des catastrophes marines prévues dans un avenir plus ou moins proche par divers organismes scientifiques. La montée lointaine : elle est une réalité qui met en danger habitats, infrastructures, et zones de pêche.

Il nous faut rapidement planifier, adapter et relocaliser avec justice et équité les habitats et activités de ces territoires. Pour cela il est primordial de prendre en considération les avis des populations locales et les associer pleinement aux décisions afin de respecter leurs ancrages territoriaux et leurs savoirs faire.

Notre groupe souhaite souligner l'importance cruciale des solutions fondées sur la nature. Les mangroves, les récifs coralliens, les herbiers marins sont des digues naturelles contre les submersions et l'érosion et aussi des habitats primordiaux pour la faune et la biodiversité. Ces milieux sont essentiels à la vie et à la reproduction de nombreuses espèces marines. Les détruire, c'est fragiliser encore davantage nos écosystèmes et nos économies locales. Leur protection efficace est une urgence évidente.

L'heure n'est plus aux constats, nous avons une responsabilité collective, envers les générations actuelles et futures qui voient leur cadre de vie et leur travail menacés.

Notre groupe des non-inscrits, considère l'avis et ses recommandations comme une réponse solidaire, adaptée et ambitieuse. **Il a voté favorablement.**